



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1975-1976

18 MAI 1976

**Budget des affaires culturelles
de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1976 (1)**

— SECTEUR CULTURE FRANÇAISE —

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. DEHOUSSE ET CONSORTS

(1) Voir Doc. Conseil 4-I (1975-1976) - N°s 1, 1 (Annexe) et 1 (Annexe R.T.B.).

TABLEAU

TITRE I

Dépenses courantes

PARTIE II

Education permanente

SECTION II

Jeunesse et Loisirs

CHAPITRE III

Transferts de revenus

ART. 33.44. — *Subventions aux œuvres locales d'éducation permanente ainsi qu'aux centres culturels locaux.*

Porter la somme prévue de 15 à 25 millions.

Justification

Le crédit prévu pour 1975 était de 19,6 millions. Il convient qu'une diminution drastique ne soit pas opérée dans un secteur où l'accroissement n'avait que trop tardé. En effet, l'action culturelle au plan local présente un intérêt tout particulier puisqu'elle encourage les initiatives les plus proches du citoyen.

J.-M. DEHOUSSE.

F. DONNAY.

G. PAQUE.

N. STASSART.

S. THOMAS.